

## Parasitisme bovin

## Renforcer le système immunitaire

En élevage de bovins viande ou lait, les problèmes de parasitisme peuvent être pénalisants. Grandes douves, strongles pulmonaires ou gastro-intestinaux, ainsi que les paramphistomes sont autant de risques naturels à gérer. Il est tout à fait possible de se passer des deux traitements allopathiques autorisés par le cahier des charges bio. Il suffit de renforcer le système immunitaire des jeunes animaux.

“**C**'est vrai que la facilité, c'est de traiter ; et par crainte de se laisser déborder, certains éleveurs, surtout dans les zones humides, hésitent à s'en passer”, reconnaît Paul Polis, vétérinaire homéopathe (1). Pourtant, la maîtrise du parasitisme est possible en bio, la pratique de nombreux élevages le prouve (voir *Biofil* 44). Mais à condition de prendre des mesures de prévention indispensables et dès la conversion, revoir la gestion de son élevage en l'appréhendant d'une manière globale.

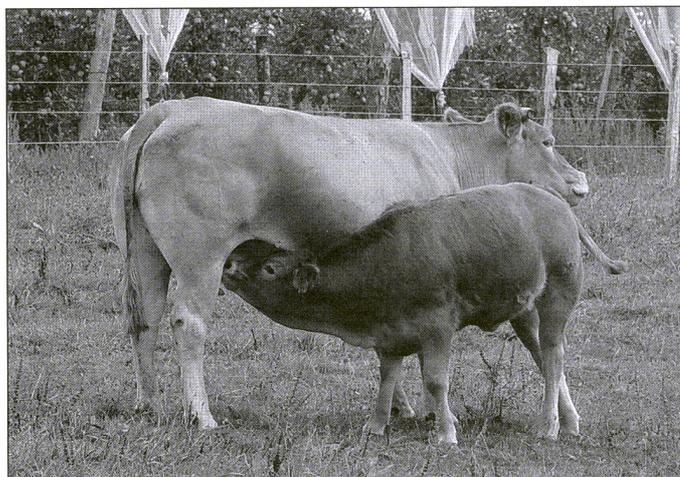
## Éducation au parasitisme

“*Tout d'abord, il faut savoir qu'éradiquer les parasites est un non-sens. Pour être en bonne santé, un ruminant doit avoir des parasites*”, assène Paul Polis. “*Le parasitisme joue un*

*rôle essentiel, car c'est le moteur du développement et du maintien de l'immunité générale; sa gestion est un des meilleurs facteurs de la sélection de troupeaux rustiques*”, rappelle-il. En fait, les systèmes immunitaires d'un individu vivant dépendent de leur capacité à répondre de façon efficace à des états de stimulation et de défense. Le travail de l'éleveur consistera à mettre en contact les jeunes animaux avec les parasites mais de doser ce premier contact et de réagir très vite en fonction de la hauteur d'herbe, de la saison de pâture, des conditions climatiques, etc.

## En élevage allaitant

Pour Paul Polis, “*il est indispensable de réaliser un sevrage le plus tardif possible en laissant les jeunes femelles bénéficier le plus longtemps possi-*



Il est indispensable de réaliser un sevrage tardif en laissant les jeunes femelles bénéficier le plus longtemps possible du lait de leurs mères.

*ble du lait de leurs mères. Ainsi, pendant toute la saison de pâture, ces élèves bénéficieront du lait quotidien et de l'action des mères sur la régulation de l'infestation du pâturage. Le sevrage sera une étape cruciale qui peut, si elle est mal gérée, provoquer des traumatismes*

*qui nuiront à la santé du jeune bovin”. La première année, la rentrée à l'étable doit être précoce (au moment du sevrage, au début de septembre) et il est préférable de ne pas ressortir ces jeunes de première année pour éviter les infestations massives de l'automne. Ils*

COMPTOIR DES PLANTES MÉDICINALES

Des mélanges simples et naturels

Information : 05 55 98 19 50  
www.comptoirdesplantes.com

**ROBOCROP REDÉCOUVREZ LE BINAGE**  
Bineuse avec guidage par vision robotique

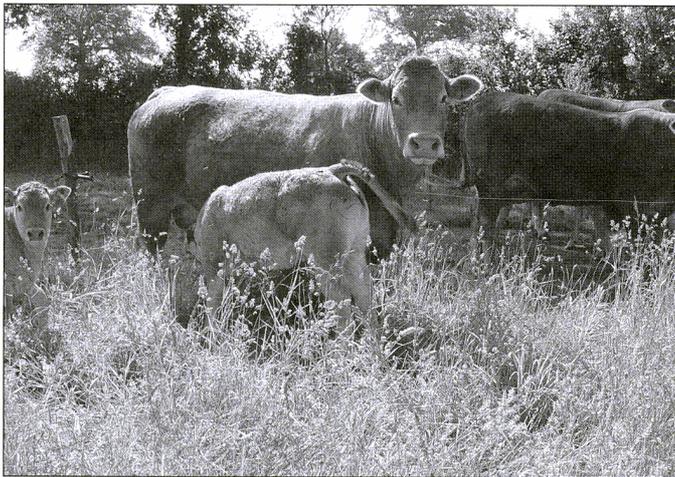
Le matériel de l'agriculteur leader

- ✓ Biner seul et facilement !
- ✓ Travail ultra précis !
- ✓ Vitesse élevée !

Pour les cultures en lignes, légumes en planches, céréales, bio ou traditionnelle.

Documentation complète et CD-Rom de présentation sur simple demande.  
www.agrilead.com & www.alfabloc.net

**AGRILEAD** Édrolles 02210 Billy sur Ourcq  
Tél. : 03 23 711 895 Fax : 03 23 711 998



Il faut détecter les animaux les plus fragiles pour obtenir une génétique permettant de sélectionner les plus rustiques et ainsi améliorer les performances sanitaires du troupeau.

passeront l'hiver à l'abri et l'on vérifiera par des coproscopies si l'équilibre est bien respecté.

### En élevage laitier

Pour les jeunes femelles laitières, il est conseillé de pratiquer un sevrage tardif à 6-7 mois. Lors de la première sortie aux pâturages, on pratique "la vaccination naturelle". "Il s'agit de les exposer à un pâturage infesté par les adultes pendant 8 à 10 jours avant de les rentrer ou de les transférer sur un pâturage de fauche sain", explique le vétérinaire. Le but est de leur apprendre à gérer une petite quantité de parasites à la fois. Pour améliorer l'efficacité de cette pratique, on apporte chaque mois un mélange "vermifuge vrai" (à ne pas confondre avec les vermicides, qui sont

des traitements allopathiques chimiques qui tuent et nécessitent des délais d'attente). Ces vermifuges sont à base d'huiles essentielles extraites de plantes (bassines à lécher). "Et ce, en fonction de la lune, qui comme chacun sait, a une activité sur les parasites", souligne Paul Polis. Là aussi, des contrôles réguliers sont nécessaires par des coproscopies, devant être réalisées tous les deux mois la première année, surtout lorsque le climat est plutôt humide. En cas d'infestation, des traitements sont effectués à base de ces mêmes vermifuges.

Pour compléter cette démarche d'immunisation, des stimulations homéopathiques sont administrées avant la mise en pâture les deux premières années. La troisième année, on consi-

## Attention à la hauteur d'herbe

La hauteur d'herbe jouer un rôle déterminant dans la contamination par les parasites. En effet, ceux-ci se cantonnent dans les niveaux inférieurs de l'herbe. Plus l'éleveur fera pâturer ses animaux à des hauteurs d'herbe supérieures à 5 cm et moins les vaches s'infesteront. Au contraire, s'il propose une hauteur d'herbe proche de 5 cm, et a fortiori comprise entre 2 et 5 cm, l'infestation va s'aggraver. De plus, les prairies pâturées sont fortement contaminantes fin septembre. Faire surpâturer pendant les phases de fin d'été et d'automne est une pratique à proscrire.

dère que la jeune femelle gère elle-même son parasitisme.

### Rations adaptées

Quant aux rations alimentaires, elles jouent aussi un rôle dans la gestion du parasitisme. "Il faut éviter tout ce qui démolit le foie", insiste Paul Polis. En particulier les ensilages ou les regains, toujours difficiles à digérer. Or, le foie du ruminant est un organe essentiel de l'expression de l'immunité. En cas de ration à base d'ensilage, la distribution de fibres de structure au préalable est donc indispensable.

### Résistance génétique

"Dans le troupeau, on repère facilement les animaux les plus fragiles, les plus exposés au parasitisme ce qui permet de gérer la génétique en sélectionnant les plus rustiques et ainsi améliorer les performances sanitaires du troupeau", rappelle Paul Polis. Évidemment, cette pratique risque de devenir de plus en plus difficile compte tenu de

l'obligation à partir de 2015 de ne pratiquer que l'insémination artificielle. Ce qui est inacceptable ! "Les bio se tirent une balle dans le pied; déjà, la sélection moderne, notamment en vache laitière, a rendu les animaux plus fragiles, notamment vis-à-vis du parasitisme. Les races à viande, comme la Limousine par exemple, se sont répandues partout, dans des terroirs non adaptés, et l'objectif unique de rendement carcasse les a fragilisées". Autant de raisons pour redécouvrir les atouts des races locales.

C. R-F

(1) Paul Polis est membre du centre liégeois d'homéopathie, région Bourgogne. Il est aussi membre du GIE Zone verte, qui regroupe 9 vétérinaires homéopathes. Pour plus de renseignements : [www.giezoneverte.com](http://www.giezoneverte.com), tél. 03 84 66 13 57, [zoneverte@giezoneverte.com](mailto:zoneverte@giezoneverte.com)



**MOULIN MARION**  
MAÎTRE MEUNIER DEPUIS 1897

Des aliments pour :  
volailles, porcs, ruminants, chevaux, poissons.  
Une gamme hygiène et compléments alimentaires.

Un concept technique pour répondre à l'ensemble des besoins des élevages biologiques.  
Toutes farines panifiables biologiques sur meules de pierre.

**S.A. MARION**  
F-01290 SAINT-JEAN-SUR-VEYLE  
Tél. : (33) 03 85 23 98 50 - Fax : (33) 03 85 31 72 64  
E-mail : [mp-pelletier@wanadoo.fr](mailto:mp-pelletier@wanadoo.fr)

## CFPPA de Die et CFPPA de Nyons

### Formation "Cueillette de végétaux sauvages"

**Du 3 avril au 15 juin**  
(en intégrale ou par module)

- Écologie • Botanique • Pratique de la cueillette •
- Transformation et Valorisation •

(produits culinaires, boissons, plantes médicinales)  
Conseiller les plantes  
Développer son projet, ses produits

**Informations, renseignements :**  
CFPPA de Die • Av. de la Clairette 26150  
Tél. 04 75 22 04 19 : Vincent Pellat